

Chorale

Chorale 1er cycle

Chorale 1er cycle : Dans le cursus d'un enfant, la chorale lui permet de rentrer dans la musique collective dès son plus jeune âge, et d'en expérimenter les plaisirs et les techniques de partage et d'écoute. Elle reste obligatoire pendant le premier cycle et devient facultative par la suite.

A partir de quel âge ?

Dès 6 ans, à son entrée en CP et en initiation musicale, l'enfant est amené à participer à la chorale du conservatoire.

Matériel nécessaire

Un porte-vue pour les partitions et les paroles des chansons.

Déroulement des études

L'enseignement de la chorale est dispensé à tous les enfants, sans distinction d'âge. Les groupes sont volontairement mixés, le travail de justesse de la voix ne dépendant pas de l'âge de l'enfant. Dans la mesure du possible, la chorale jouxte les cours de formation musicale.

L'enseignement, dans son ensemble, est organisé en cycles dans une progression qui suit le rythme de chacun. Le cursus englobe l'apprentissage de plusieurs disciplines : Instrument ou voix/ Formation musicale/Pratique collective. L'organisation des études est conforme au Schéma d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture (voir le *Règlement intérieur*).

VILLE D'ORANGE

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE D'ORANGE